

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 janvier 2012
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JAN – JEHAN – GETAIN – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN – Mmes BOISHARDY –
CHOUPEAUX – MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Absent excusé : M. LE CORRE – pouvoir à Mme VALLEE

Secrétaire de séance : Mme LE BARS Stéphanie

Le compte rendu de la réunion du 30 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX BIBLIOTHEQUE :

Le plan des aménagements intérieurs des locaux de la bibliothèque et de cybercommune est présenté à l'assemblée. Les travaux seront réalisés en régie en 2 phases et commenceront début février.

HAMEAU DE LA RODE :

1°) - Raccordement téléphone

Pour le raccordement du Hameau de la Rode, ORANGE a établi un devis de 1 701.76 € TTC.

2°) – Point sur le financement

Demande Eco-Faur

Elle a été rejetée au motif du non respect d'une densité d'au moins 20 logements par hectare.

Participations de la CIDERAL

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que lors de la réunion du 29 novembre 2011, le Conseil Communautaire, considérant que la conception et la réalisation de lotissements durables, ou « éco-quartiers », sont des objectifs prévus par le programme local de l'habitat de la CIDERAL, a pris la décision d'accompagner les collectivités dans la création de ces lotissements. Cet accompagnement financier sera de :

70% du coût du bureau d'études pour la conception du lotissement et plafonné à 7 000 €.

50 % du reste à charge pour la commune du coût de viabilisation et plafonné à 50 000 €.

3°) - Travaux Electrification

Le devis établi par le Syndicat Départemental d'Electricité s'élève à :

HTA : 27 800 € TTC avec une participation communale de 5 560 €

Basse tension : 68 100 € avec une participation communale de 30 207.37 €

Eclairage public : 34 900 € avec une participation communale de 17 450 €

4°) - Informations Conseil en Energie

Monsieur Martin BELAY, Conseiller Info-Energie, est à la disposition de tous les acquéreurs de lots pour leur apporter des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Il se tient à la disposition des futurs propriétaires qui désirent se renseigner ou s'engager dans une démarche de maîtrise de l'énergie et leur assure un accompagnement pointu et objectif. Une plaquette d'information sera incluse dans le dossier remis aux acquéreurs potentiels de terrain.

ETUDE DIAGNOSTIQUE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Une étude diagnostique du réseau d'assainissement des eaux usées a été réalisée par DCI de Quimper. Elle a mis en évidence des intrusions d'eaux parasite de pluie et d'eaux parasite de nappe dans le réseau d'assainissement des eaux usées, générant ainsi une surcharge à la station d'épuration lors de fortes pluies.

Afin de compléter cette étude, le conseil municipal décide :

✓ la poursuite de la recherche des autres mauvais branchements : Il reste environ 4 200 mètres linéaires de réseau à contrôler par des tests à la fumée

✓ la réalisation d'une étude à la parcelle pour les branchements privés non-conformes.

Dans le cadre de cette étude, le Bureau d'Etudes accompagne les propriétaires dans la mise en conformité de leurs branchements. Il réalise un plan précis côté de l'existant, un plan projet des travaux à réaliser, un quantitatif et un chiffrage des travaux, un plan projet, un détail quantitatif permettant la consultation des entreprises.

Pour ces deux prestations, un bon de commande d'un montant de 24 432.92 € HT va être signé avec DCI.

Ces études bénéficient d'un financement par l'Agence de L'eau Loire-Bretagne calculé sur 50 % du montant HT des dépenses.

AMENAGEMENTS DE VOIRIE :

Suite à de multiples plaintes, des essais de chicanes ont été faits « Rue des Tilleuls » et « Rue des Bruyères ».

Les avis des riverains sont partagés. Monsieur Alain BRUNEAU, responsable des services techniques à la CIDERAL, va apporter son concours pour déterminer la solution la mieux adaptée à la réduction de la vitesse.

CANTINE MUNICIPALE – CONTRAT DE SUIVI HYGIENE ALIMENTAIRE :

Le contrat conclu avec le LDA22 pour le suivi de l'hygiène alimentaire à la cantine municipale est reconduit pour une année.

INTERVENTION DE L'ACSE DANS LES ECOLES

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour les 2 écoles la participation de 1.50 € maximum par enfant scolarisé au 10 janvier 2012. Elle sera versée pour l'année civile et sur présentation des factures.

ACQUISITION D'UN TERRAIN :

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée section ZX n° 160, sise à « Boquédan » au prix proposé par le vendeur soit 3 € le m². Cette parcelle est classée en zone 2AU au PLU (zone urbanisables à moyen ou long terme).

TRAVAUX PRESBYTERE :

Le Conseil Municipal décide de remplacer la baignoire par une douche à l'italienne. Après consultation des entreprises, ces travaux sont confiés à Yvan CHAUVIERE moyennant un coût TTC de 1 937.45 €.

QUESTIONS DIVERSES :

Chenil Service

Un contrat a été signé avec CHENIL SERVICE pour des prestations d'enlèvement du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour l'année 2012, le tarif est porté à 0.623 € par habitant (0.607 € en 2011). La facture 2012 s'élèvera à 1 543.87 €.